

Compte rendu de la réunion du 3 janvier 2020

Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Olivier MARIVAN, Jacky HERVOUET, Eric MASSÉ, Christophe BONY, Christine DELATOUR, Cédric LEVEAUX, Michel SZELAG

Membres absents excusés

Jean-Paul ANDRÉ, Daniel FERTIN, Eric LAGRANGE, David LAHAYE

La commission présente ses meilleurs vœux pour 2020 à tous les joueurs, dirigeants et arbitres

Les membres de la commission prennent acte de la démission présentée par Claude CANCE.

Point sur le championnat

Journée de rattrapage du 8 décembre 2019	
Carton jaune (amende de 3 €)	Hamid EZHANI (Avicenne) Simon FRANCQUEBERGUE (Stade Auxerrois) Jémil HUYUK (Bussy-en-Othe)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Avicenne et ASOFA (feuille blanc)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Mathieu SERRANO et Arnaud CHEVALLIER (La Celle-Saint-Cyr 1)
Non présentation de licence (amende de 5 €)	Basile JALTIER (Laroche 1)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>FMC Sens</u> score match Piedalloues 1 / FMC Sens : 3-0 et 0 pt pour FMC Sens qui devra se déplacer au match retour du 8 mars 2020 <u>Mailly-la-Ville</u> score match Joigny / Mailly-la-Ville : 3-0 et 0 pt pour Mailly-la-Ville qui devra se déplacer au match retour du 19 avril 2020

Journée de Coupe du 15 décembre 2019	
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Avicenne, Gron-Véron, Senan FC (feuille blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Bussy-en-Othe (manque nom de l'arbitre assistant) Egriselles (manque nom du dirigeant)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Arnaud CHEVALLIER et Aurélien BROSSE (La Celle-Saint-Cyr 1)

Joueur sur aucune liste d'équipe (amende de 8 €)	Bruno GENDE + Gaëtan THEVARD (Laroche 2)
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Mailly-la-Ville et Monéteau

➤ Le club de Saint-Valérien a déclaré ne pas avoir été informé du report au 12 janvier 2020 du match Fontaine-la-Gaillarde / Saint-Valérien, initialement prévu le 17 novembre 2019, et demande à bénéficier d'une victoire par forfait. La commission n'accède pas à sa demande, le report de ce match, imposé en raison de l'inscription du club de Fontaine-la-Gaillarde à la coupe nationale à 11, figurait déjà sur le compte-rendu du 25 octobre 2019.

Reports de matches

12 janvier 2020

Saint-Julien-du-Sault / Saint-Martin Paron 1
 Stade Auxerrois / Avicenne
 Mailly-la-Ville / Laroche 1
 Saint-Martin Paron 2 / Piedalloues 1
 Chevannes / Les Bréandes
 Neuvy-Sautour / ACSRA
 Laroche 2 / Villefargeau-Appoigny
 ASOFA / Monéteau
 Bussy-en-Othe / Rosoy 1
 La Celle-Saint-Cyr 1 / Egriselles
 Pont-sur-Yonne / OL Martinot
 Fontaine-la-Gaillarde / Saint-Valérien
 Escamps / La Celle-Saint-Cyr 2

La 9ème journée de championnat du 26/01/20 est avancée au 19/01/20

26 janvier 2020

Diges-Pourrain / Joigny
 Saint-Martin Paron 1 / Avicenne

19 février 2020

Villeroy / Saint-Martin Paron 2

23 février 2020

Saint-Martin Paron 2 / Les Bréandes
 Saint-Valérien / La Celle-Saint-Cyr 2
 Rosoy 1 / ACSRA (*coupe Consolante*)

22 mars 2020

Joigny / Laroche 1
 Avicenne / Saint-Julien-du-Sault
 Saint-Martin Paron 2 / ACSRA
 Laroche 2 / Noé 1
 Monéteau / Beines
 FC Gâtinais / Escamps
 Les Bréandes / Saint-Martin Paron 1 (*coupe Challenge*)
 Fontaine-la-Gaillarde / Neuvy-Sautour (*coupe Consolante*)

12 avril 2020

Saint-Julien-du-Sault / Joigny
 Laroche 1 / Gron-Véron
 ASOFA / Villefargeau-Appoigny
 FC Gâtinais / Fontaine-la-Gaillarde

1^{er} mai 2020

Chemilly-sur-Yonne / FC Gâtinais
Fontaine-la-Gaillarde / Val-de-Mercy

8 mai 2020

La Celle-Saint-Cyr 2 / Fontaine-la-Gaillarde

Tournoi en salle

Il se déroulera le 26 janvier 2020 au complexe sportif Roger Treillé à Paron (rue de Saint-Bond).

Liste des équipes inscrites à ce jour : Pont-sur-Yonne, Villeblevin, Noé, OL Martinot, ACSRA, Villeroy, Chemilly-sur-Yonne, Cléry et Villeneuve-sur-Yonne. Il reste donc 3 équipes à inscrire.

Les équipes devront se présenter dès 8h30 afin de compléter leur fiche de composition avec les noms et n° de licence des joueurs. Le 1er match débutera à 9 h. **Le port de protège-tibias est obligatoire.** Une restauration sera mise à disposition.

Arbitrage : Cette journée sera comptabilisée au titre des 5 matches à officier durant la saison pour les arbitres officiels présents la journée complète.

Les membres de la commission devront être présents sur le site dès 7h30.

Répartition des tâches	
	(responsable Raymond THILLOU)
Table de marque	Raymond THILLOU Christophe BONY Jean-Paul ANDRÉ
Buvette et restauration	Marie-Claude MOREAU Eric MASSÉ Christine DELATOUR
Responsable de caisse	Eric MASSÉ

Questions diverses

➤ Nouveau rappel

La commission recherche des clubs candidats pour :

- organiser les finales de Coupes le dimanche 7 juin 2020
- accueillir les clubs pour la réunion annuelle du vendredi 26 juin 2020

Date de la prochaine réunion vendredi 21 février 2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU